

## Déclaration liminaire FSU-SNUTEFE au CTM du 15 janvier 2021

### RIEN

RIEN c'est le fil rouge de ce que sont les agent.es du service public aux yeux de ceux qui nous dirigent.

Entre Organisation Territoriale de l'État et Lignes Directrices de Gestion, le sort qui leur est réservé est des plus défavorables.

Pour les agent.es du ministère du Travail, qu'il s'agisse de la mise en place des Secrétariats Généraux Communs, des nouveaux services, DDETS et DREETS ou du transfert de la Main d'Œuvre Étrangère, RIEN c'est aussi ce que savent les agent.es et les représentant.es du personnel à l'heure où nous nous parlons. On aimerait par exemple savoir où en sont les conventions qui devaient lier les DIRECCTE et les différents SGC entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Quel est l'accompagnement réellement proposé à tous ces collègues concerné.es par le transfert de la MOE au ministère de l'intérieur et le déploiement de plateformes dont on sait qu'elles vont déshumaniser le service public tel que pratiqué par les agent.es du ministère du travail en le cantonnant à une gestion des flux migratoires.

RIEN comme les avancées en termes techniques sur les modalités de réunion des instances. Aujourd'hui encore, près d'un an après ce qu'on appelle désormais le premier confinement, un CTM, conjoint qui plus est, se tient en audio sur un sujet qui aura des conséquences importantes sur la carrière des agent.es à savoir les LDG Promotions . Comment est-il possible de maintenir des échanges un tant soit peu sereins, efficaces et pertinents dans un tel format ? A l'heure du recours massif au télétravail, la DRH utilise des gestes barrières et pratique la distanciation du dialogue social. On ne nous épargne RIEN.

Puisque l'ordre du jour est consacré aux LDG Promotions, à la question que peut-on y trouver de positif, la réponse est simple : RIEN.

RIEN parce que l'esprit même des LDG, leur objectif affiché, c'est bien l'implosion des garanties collectives, avec comme conséquence le règne du chacun pour soi. Mobilité ou promotions, l'agent.e est invité.e à être acteur.trice sauf qu'il n'est qu'une figurante ou un figurant, parfois même un décor, dans un film au très mauvais scénario.

La FSU est totalement opposée aux LDG et elle le réaffirme. Elle a participé aux 3 réunions du groupe de travail qui ont précédé la rédaction du texte qui nous est présenté aujourd'hui, afin d'y porter ses demandes et formuler des propositions qui puissent renforcer les garanties apportées aux agent.es.

La pugnacité des organisations syndicales a obligé à la DRH de revoir sa copie et quelques avancées ont été obtenues. Pour autant que personne ne se leurre. Ce sont bien les droits des agent.es, les droits des collègues, qui sont en recul.

Le droit à un déroulement de carrière qui ne soit pas placé dans les mains de responsables locaux, à la fois recruteurs, promoteurs et censeurs. Le droit à une transparence dans les critères qui président aux mutations ou aux promotions. Le droit à ce que les organisations syndicales puissent jouer leur rôle et défendre les agent.es à l'occasion des étapes de vie importantes que sont les mobilités et les avancements, ce qui était jusqu'à présent le rôle des CAP.

Non, il n'y a RIEN de bon à tirer des LDG. Pour les agent.es, pour le service public, LDG = DANGER

Puisqu'il est encore temps de le souhaiter, bonne année à toutes et tous, on ne lâchera RIEN.

